

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'académie de Strasbourg et Europa-Park poursuivent leur coopération transfrontalière

Lundi 17 janvier 2022

La rectrice de l'académie de Strasbourg, Élisabeth Laporte, l'associé- gérant d'Europa-Park, Jürgen Mack, et le consul honoraire de France pour Fribourg – Tübingen Michael Mack, ont co-signé ce lundi 17 janvier 2022, une nouvelle convention triennale renouvelant, tout en les élargissant, les modalités de cette coopération transfrontalière.

La première convention, signée en 2017, visait à favoriser l'accueil d'élèves ou d'étudiants en période de formation en milieu professionnel ou en stage mais également des enseignants dans le cadre de leur formation continue au sein de l'entreprise familiale. Ce partenariat intègre désormais un volet portant sur le soutien aux actions culturelles franco-allemandes et en langue régionale menées par l'académie de Strasbourg.

Cette signature a été l'occasion d'échanger sur les questions relatives à l'apprentissage des langues, la mobilité, et plus largement la jeunesse et l'Europe et le lancement de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Le consul honoraire Michael Mack a offert à cette occasion 120 livres de la série Madame Freudreich qui seront remis aux 103 écoles maternelles bilingues alsaciennes qui ont obtenu le label « Maternelle Elysée » cette année.

CONTACT

Cellule communication
Rectorat de l'académie de Strasbourg
+33 (0)3 88 23 38 48
ce.communication@ac-strasbourg.fr